



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit et le Lundi quatre Juin à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le Lundi vingt-huit Mai 2018 se sont réunis dans la salle des délibérations de la Mairie du Moule, sous la Présidence du Maire, Gabrielle LOUIS-CARABIN.

**Etaient présents :** MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Jean ANZALA, Betty ARMOUGON, Jean-Baptiste SOUBDHAN, Sylvia SERMANSON, Marie-Alice RUSCADE, Thomas ZITA, Eveline CLOTILDE, Nadia OUJAGIR, Joseph HILL, Sabine MAMERT LISTOIR, Grégory MANICOM, Daniel DULAC, Marius SYNESIUS, Annick CARMONT, Evelyne MESSOAH, Michel SURET, Joanie ACHOUN, Marcellin CHINGAN, Patrick PELAGE, Jérôme Thierry CHOUNI, Joël TAVARS, Jean ARDISSON.

**Représentés :** MM. Pierre PORLON (Gabrielle LOUIS-CARABIN), Rose-Marie LOQUES (Jean ANZALA), Harry ROUX (Joseph HILL), Dantès ABASSI (Eveline CLOTILDE). Jacques RAMAYE (Michel SURET), José OUANA (Marie-Alice RUSCADE).

**Absents :** MM. Stella GUILLAUME, Déborah HUSSON.

**Absents excusés :** MM. Liliane FRANCILLONNE, Claity MOUNSAMY, Françoise FONLEBECK-DIELNA, Seetha DOULAYRAM.

Membres en exercice : 35	Membres présents : 23	Membres représentés : 06	Absents : 02	Absents excusés : 04
-----------------------------	--------------------------	-----------------------------	-----------------	-------------------------

*Le quorum étant atteint, vingt-trois (23) Conseillers étant présents, six (06) représentés, deux (02) absents et quatre (04) absents excusés le Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.*

*Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Jean ANZALA est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.*

**Aménagement de la ZAC de Damencourt  
Validation de la reddition des comptes 2017**

**13/DCM2018/63**

Madame Le Maire indique que dans le cadre des mandats d'études et de réalisation des opérations confiées en mandat à la SEMSAMAR, il est prévu de valider la reddition des comptes présentés annuellement par l'opérateur.

Elle précise qu'en effet, conformément à l'article 19 des conventions de mandat, les bilans financiers des dépenses à engager et restant à engager, sont présentés à la fin de chaque année (voir documents joints à la présente).

Elle ajoute qu'aussi, suite à la présentation des éléments financiers actualisés, ainsi que l'état d'avancement de l'opération au titre de l'année 2017, il est prévu de valider la reddition des comptes correspondante.

Notifiée et publiée le 26/06/2018

Accusé de réception en préfecture  
971-219711173-20180604-13DCM201863-  
DE  
Date de télétransmission : 25/06/2018  
Date de réception préfecture : 25/06/2018

Elle termine en disant que le bilan financier actualisé de l'opération « Aménagement de la ZAC de Damencourt » s'élève à :

- 6 589 031.00 € TTC en dépenses, dont 6 291 433.00 € TTC réalisées en cumulé au 31/12/2017.

- 6 589 031.00 € TTC en recettes, dont 6 285 580.00 € TTC réalisées en cumulé au 31/12/2017.

*Le Conseil Municipal*  
*Oui le Maire en son exposé,*  
*Après discussion et échanges de vues*  
**DECIDE A LA MAJORITE**  
*Votre à scrutin public*

**Pour : 28**

**Abstention : 1 –MM. Jean ARDISSON**

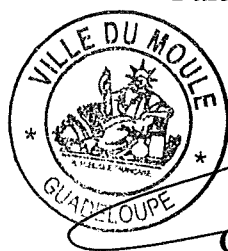
**Article 1 :** De valider la reddition des comptes de l'opération « Aménagement de la ZAC de Damencourt » au titre de l'année 2017.

**Article 2 :** De valider le coût d'objectif actualisé de l'opération « Aménagement de la ZAC de Damencourt » l'amenant à 6 079 961 .00 € TTC.

**Article 3 :** Que tous pouvoirs seront donnés au Maire pour les applications pratiques de la présente délibération.

**Article 4 :** Le Maire, le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au Comptable public et publiée au recueil des actes administratifs de la Ville.

Fait à Le Moule, le 04 Juin 2018



Pour extrait conforme  
Le Maire,

*Gabrielle LOUIS-CARABIN*  
Gabrielle LOUIS-CARABIN

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

*Les actes pris par la commune sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou affichage ou à leur notification aux intéressés ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat dans la Région.*

Notifiée et publiée le 26/06/2018

Accusé de réception en préfecture  
971-219711173-20180604-13DCM201863-  
DE  
Date de télétransmission : 25/06/2018  
Date de réception préfecture : 25/06/2018



AMENAGEMENT DE LA ZAC DE DAMENCOURT

BILAN FINANCIER ET ECHEANCIER DE TRESORERIE PREVISIONNELS TTC

Designation lignes budgétaires En Euros	HT		TVA Budget actualisé	TTC	2018					2019 et au-delà	
	Budget préc.	HT			T1-2018	T2-2018	T3-2018	T4-2018	2018		
170-Appels de Fonds	-149 107	366 637	43 413	410 050							
210-Subventions	235 000	235 000		235 000							
240-Ventes Charges Foncières	5 999 178	5 478 324	465 657	5 943 981	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	9 000	294 451
<b>Sous-total recettes</b>	<b>6 079 071</b>	<b>6 079 961</b>	<b>509 070</b>	<b>6 589 031</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>	<b>9 000</b>	<b>294 451</b>
040-Travaux VRD	-4 981 571	-4 731 414	-402 170	-5 133 584				-35 000		9 000	294 451
050-Travaux Bâtiment	-143 806	-143 806	-12 224	-156 030						-35 000	
060-Accompagnement Social	-20 339	-34 439	-2 927	-37 366							-1
090-Honoraires	-499 099	-538 250	-45 751	-584 001		-1 500				-1 500	-6 000
100-Rémunération Semsamer	-286 560	-286 560	-24 358	-310 918							-11 688
110-Autres Frais	-68 158	-254 593	-21 640	-276 233							-13 337
140-Frais Financiers Court Terme	-79 539	-90 900		-90 900		-10 000				-10 000	-30 000
<b>Sous-total dépenses</b>	<b>-6 079 071</b>	<b>-6 079 961</b>	<b>-509 070</b>	<b>-6 589 031</b>	<b>-6 291 433</b>	<b>-1 500</b>	<b>-199 073</b>	<b>-6 500</b>	<b>-199 073</b>	<b>-209 573</b>	<b>-64 026</b>
<b>Sous-total trésorerie transitoire</b>					<b>-5 853</b>	<b>3 000</b>	<b>-196 073</b>	<b>-3 500</b>	<b>-197 573</b>	<b>203 000</b>	<b>230 425</b>
<b>Préfinancement</b>					<b>6 000</b>					<b>3 000</b>	
<b>Trésorerie nette</b>					<b>-5 853</b>	<b>147</b>	<b>4 647</b>	<b>574</b>	<b>74</b>	<b>5 442</b>	

Accusé de réception en préfecture  
971-219711173-20180604-13DCM201863-  
DE  
Date de télétransmission : 25/06/2018  
Date de réception préfecture : 25/06/2018

Notifiée et publiée le 26/06/2018